



Formez-vous à un métier d'action dans un secteur en forte croissance et qui recrute.

Vous aimez le contact humain, vous êtes de nature patiente, vous savez faire preuve de discernement et garder votre sang-froid face à la pression.

Le métier d'agent de sécurité est fait pour vous !

Type de formation
initiale

Durée
175 heures (5 semaines)
(sans compter les examens)

Prix
1400 € ttc

Objectifs

- Accéder aux métiers de la sécurité à des postes d'Agent de Prévention et de Sécurité (APS).
- Obtenir la carte professionnelle d'APS, mention « Agent de gardiennage ou de surveillance humaine pouvant inclure l'usage des moyens électroniques » soumise au livre VI de la sécurité intérieure délivrée par le CNAPS.
- À l'issue de la formation, la personne formée sera en mesure d'assurer la surveillance d'établissements ou de manifestations en événementiels et d'assurer la protection des personnes en matière de secourisme, sécurité incendie et sûreté en tout genre.

Prise en charge par le CPF
Oui

Organisation
4 à 12 stagiaires

Formateur
Agrégé CNAPS

Prérequis

- Savoir lire, écrire, comprendre et parler le français (Niveau B1). Savoir compter.
- Disposer d'un numéro d'autorisation préalable ou provisoire d'agent de surveillance et de gardiennage en cours de validité (6 mois) délivrée par le CNAPS (nous vous accompagnons dans la démarche).
- Être titulaire d'un titre de séjour depuis au moins 5 ans pour les ressortissants étrangers.
- Avoir un casier judiciaire vierge.

Évaluation

- Épreuve module Sauveteur Secouriste du Travail.
- Épreuve théorique QCU (modules incendie, cadre légal et déontologique, surveillance générale).
- Épreuve pratique individualisée sur un contexte professionnel tiré au sort par le candidat devant un jury (sur le socle spécialité APS).

Certification

- Délivrance du certificat SST (sauveteur secouriste du travail).
- Délivrance du diplôme TFP APS.